

**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1974)

**Heft:** 6

**Artikel:** Fragebogen zur Situation des Schweizer Künstlers = Enquête sur la situation de l'artiste en Suisse

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-625979>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

la réalité. Cette réalité, nous l'avons divisée en chapitres tels que Politique, Economie, Culture, Tourisme et Population.

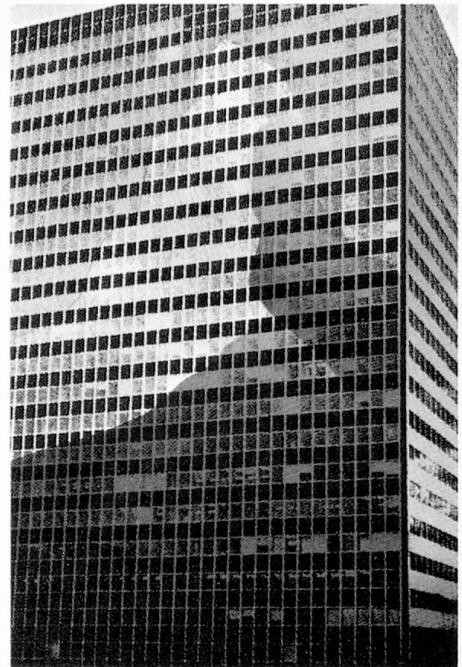
Prenons, par exemple, le tableau bien connu de Rudolf Koller, «La Poste du St-Gothard». Selon la conception de notre exposition, nous aimerais que le visiteur ne se contente pas d'admirer la beauté du tableau, mais qu'il s'interroge sur l'intention de l'artiste. En représentant le dernier voyage de poste sur le St-Gothard, Rudolf Koller a voulu éterniser un passé idyllique au moment même où les problèmes de la construction du chemin de fer à travers le St-Gothard s'imposaient à la réalité.

Cet exemple dévoile un problème essentiel qui se trouve posé tout au long de notre exposition. Lorsque l'on examine les panneaux documentaires qui s'étendent sur la période allant de 1800 à 1974, on est frappé de la progression constante de l'industrialisation et de l'urbanisation du paysage. Or, le monde de l'image semble à peine rendre compte de cette évolution. Cette ignorance de la réalité s'explique certainement différemment dans le domaine de la peinture et dans celui de l'affiche touristique. Mais cette contradiction entre le monde de l'image et celui de la réalité peut nous instruire autant sur le monde de l'image que sur notre cadre de vie. C'est cette contradiction qui doit être

dévoilée au cours de la visite de l'exposition. Elle est aussi traitée dans le catalogue pour chacun des thèmes exposés. Ainsi se trouve définie notre conception de la communication de l'art: non pas seulement l'analyse des lois propres à chaque art – que nous n'avons d'ailleurs malheureusement pas pu suffisamment approfondir dans cette exposition –, mais aussi la présentation des manifestations culturelles vues à l'intérieur de leur contexte historique.

Nous avons ainsi, indirectement, déjà donné la réponse à la seconde question: A qui notre exposition est-elle destinée? En ne présentant pas le monde de l'image pour lui-même, mais en présentant des images réintroduites dans leur contexte historique, nous ne voulons pas seulement nous adresser au public attiré des expositions et des musées, mais à un public plus vaste. Que ce soit à Aarau, à Zurich ou à Lugano où notre exposition a déjà séjourné, l'expérience a montré que c'est avant-tout avec les élèves que notre but a été le plus largement atteint.

Le résultat de notre exposition devrait être la réconciliation de l'Art et de l'Histoire, une réconciliation, telle que l'a définie l'écrivain Adolf Muschg dans l'introduction de son allocution lors du vernissage de l'exposition à Zurich: «Cette exposition traite de l'indisponibilité de la créativité humaine. Ici,



l'art est inséparable de la culture, la culture de la civilisation, la civilisation de la politique, la politique de l'économie. Cette exposition exprime l'idée simple, mais encore trop peu répandue, à savoir que toute discrimination est toujours liée à la violence».

Texte: Tina Grütter  
Traduction:  
Catherine Debacq

## Fragebogen zur Situation des Schweizer Künstlers

Die SCHWEIZER KUNST sollte das Sprachrohr der Bildenden Künstler in der Schweiz sein. Hier sollten die Anliegen und Probleme, hier sollte ihre Situation als Kulturträger der Gegenwart, zum Ausdruck kommen.

Um diese Situation nun näher umreissen zu können und daraus die für die Organisation notwendigen Schlüsse zu ziehen, haben wir einen Fragebogen ausgearbeitet, den wir dem Künstler zur Beantwortung unterbreiten möchten.

Ein ähnliches Unterfangen, mit dem Ziel, ein Bild über die kulturelle Situation der Schweiz zu erhalten, wurde bereits vor Jahren von der Commission Clottu in Angriff genommen. Wir sind jedoch der Ansicht, dass die dortigen Untersuchungen zu wenig auf einem wirklichen Interesse an den Anliegen der Künstlerschaft basierte. Soweit uns bekannt ist, wurde kein einziger Künstler in diese Kommission aufgenommen (Vgl. Artikel «Die GSMBA und das Schweizerische Kulturerleben, Nr. 4/1974, S. 12). Wir haben

deshalb einen Fragebogen von Künstlern für Künstler ausgearbeitet und möchten alle Künstler auffordern, sich damit ernsthaft zu beschäftigen.

Die verschiedenen Sektionspräsidenten sind aufgefordert worden, diesen Fragebogen in ihrer Sektion in einer ihnen geeignet scheinenden Form zu behandeln, sei es mit Einzelmitgliedern, sei es an einer eigens dafür bestimmten Sitzung, usw. Wir veröffentlichten in der SCHWEIZER KUNST zusätzlich diesen Fragebogen, damit jene Künstler, die nicht Gelegenheit haben, sich innerhalb der Sektion zu äußern oder sich zusätzlich dazu äußern möchten, diesen Fragebogen zu benutzen. Dabei können selbstverständlich auch neue Fragen aufgeworfen werden oder solche, die dem einzelnen weniger wichtig erscheinen, unbeantwortet bleiben.

Gelegentlich hört man von Künstlerseite, das Interesse des Künstlers liege allein in der Schöpfung seines Werkes und in der Organisation von Ausstellungen. Zu jeder Zeit sind aber

Künstler nicht nur handwerklich arbeitende, sondern auch geistig reflektierende Menschen gewesen. Heute so wenig wie je hat sich die Welt des Künstlers nur im Atelier abgespielt. Wenn der Künstler mit seinem Werk an eine Öffentlichkeit gelangen will, muss er sich um diese kümmern, muss er die Situation selbst in die Hand nehmen. Wenn der Künstler bei uns oft als Unmündiger behandelt und belächelt wird, so liegt die Schuld nicht wenig bei ihm selbst, ist seinem Desinteresse zuzuschreiben das er allem, was nicht sein kleines Jagdrevier betrifft, entgegenbringt.

Um Probleme zu behandeln und zu lösen, müssen sie zunächst dargelegt werden. Wir möchten deshalb in den folgenden Nummern der SCHWEIZER KUNST die verschiedenen Stellungnahmen darlegen, die uns von einzelnen Künstlern und den Sektionen unterbreitet werden und damit versuchen, zu einer Situationsbestimmung beizutragen.

# Fragebogen an die Mitglieder der GS MBA

## 1. Rolle des Künstlers in unserer Gesellschaft

- 1.1. Welche Rolle hat der Künstler heute in unserer Gesellschaft inne (und welche sollte er haben)?
- 1.2. Gibt es für den Schweizer Künstler eine eigentliche Schweizer Kunst?
  - 1.21 Was versteht man darunter?
  - 1.22 Was bedeutet sie für den Schweizer Künstler selber (im Verhältnis zur Internationalen Kunst, als Kommunikationsmittel in unserem viersprachigen Land)?

## 2. Künstler und GS MBA

- 2.1. Was erwartet der einzelne Künstler von seiner Sektion?
- 2.2. Was von der GS MBA als Gesamtorganisation?
- 2.3. Eine Zusammenarbeit
  - 2.31 ist sie überhaupt möglich unter Künstlern?
  - 2.32. wie könnte sie sich gestalten?

## 3. Zusammenarbeit Künstler/Architekt

- 3.1. In einer Zusammenarbeit zwischen Künstler und Architekt, was erwartet der Architekt vom Maler/Bildhauer?
- 3.2. Wie wünscht sich der Maler/Bildhauer eine Zusammenarbeit mit dem Architekten vor, während und nach dem auszuführenden Projekt?

## 4. Praktische Hilfe

- 4.1. Welche Art praktischer Hilfe ist für den Künstler vordringlich?
  - 4.11 Rechtsschutz?
  - 4.12 Erbrecht?
  - 4.13 Materialstelle?
  - 4.14 Bekanntgabe der verschiedenen Kunstsiftungen?
  - 4.15 Andere Vorschläge?
- 4.2. Welche Ziele sind langfristig anstrebar?
- 4.3. Ist die Ausarbeitung eines Berufskünstlerstatus wünschenswert? (Die Sektion Bern ist daran, dieses Projekt auszuarbeiten).

## 5. Künstler und Kunstkritik

- 5.1. Was erwartet der Künstler von der Kunstkritik?
- 5.11 Soll die Kunstkritik vor allem das Verbindungslied zwischen Künstler und Publikum sein?
- 5.12 Soll sie Motor und Stimulator der künstlerischen Schöpfung sein?
- 5.13 Soll sie sich auf eine objekte kunsthistorische Einreihung beschränken?
- 5.2. Welche anderen Aufgaben hat die Kunstkritik?

## 6. Künstler und Öffentlichkeit (Behörden, Museen...)

- 6.1. Wie könnte der Künstler seinen Einfluss bei den Behörden vergrössern und geltend machen?
- 6.2. Wie kann die Künstlerschaft eine grössere Solidarität nach aussen erreichen?
- 6.3. Welche Funktion sollte heute
  - 6.31 das Museum?
  - 6.32 die Kunstgewerbeschule?haben
- 6.4. Sind die kulturellen Ausgaben, die für die Künstler aufgewendet werden, genügend von Seiten
  - 6.41 des Kantons (Sektionsspezifisch)?
  - 6.42 der Wohngemeinde des Künstlers?
  - 6.43 Wenn diese Ausgaben nicht genügend sind, wie sollte man vorgehen, um die Behörden zu einer offeneren Hand zu bewegen?
- 6.5. Die geltenden Wettbewerbsbestimmungen:
  - 6.51 Sollten diese von den Behörden stärker beachtet werden?
  - 6.52 Haben sie überhaupt noch Gültigkeit?
  - 6.53 Sind sie noch wirksam?
  - 6.54 Vorschläge zu den Wettbewerbsbestimmungen?

# Enquête sur la situation de l'artiste en Suisse

La revue «Art suisse» devrait être le porte-parole de l'artiste suisse. Elle devrait rendre compte de ses problèmes, de ses aspirations et de sa situation à l'intérieur de notre société. Pour avoir une image plus fidèle de cette situation et pour pouvoir, ensuite, tirer les conclusions nécessaires nous avons élaboré un questionnaire à l'adresse des artistes. Il y a quelques années, la Commission

Clottu avait entrepris une action similaire dans le but de se faire une image de la situation culturelle en Suisse. Pourtant, nous pensons qu'il manqua à cette enquête un réel intérêt pour les aspirations des artistes. Fait partie de la Commission (voir l'article «La SPSAS et la vie culturelle en Suisse», no 4/1974, p. 13). Aussi notre questionnaire a-t-il été réalisé par des artistes à l'intention d'artistes à qui nous de-

mandons de prendre cette initiative au sérieux.

Les présidents de sections sont libres de disposer de ce questionnaire de la manière qui leur semble la meilleure, soit en l'adressant à chacun de leurs membres, soit en convoquant ceux-ci à une séance spécialement organisée pour répondre à notre enquête, etc.... En outre, nous publions ce questionnaire dans la revue «Art suisse» à

l'usage des artistes qui n'auraient pas la possibilité de s'exprimer dans le cadre de la section ou de ceux qui désiraient donner leur opinion personnelle. Il va de soi que la liste des questions n'est pas exhaustive et que les artistes peuvent la compléter; de la même façon, les questions qui pourraient sembler à certains de moindre importance, peuvent être laissées de côté.

On entend parfois dire du côté des ar-

tistes que l'artiste ne doit s'intéresser qu'à la création de son œuvre et à l'organisation d'expositions. En tout temps, pourtant, l'artiste n'a pas seulement utilisé ses mains, mais aussi sa tête. Aujourd'hui, son univers moins que jamais se réduit aux quatre murs de son atelier. L'artiste qui veut avoir un public doit tenir compte de ce public et prendre lui-même sa situation en main. Si, chez nous, son irresponsabilité lui est souvent reprochée,

c'est en grande partie de sa faute, par le désintérêt qu'il manifeste pour tout ce qui ne se déroule pas sur son propre terrain.

Pour aborder et résoudre des problèmes, il faut tout d'abord les exposer. Aussi désirons-nous publier dans les prochains numéros de l'*«Art suisse»* toutes les opinions qui nous auront été soumises par les artistes et les sections afin d'essayer d'éclaircir la situation.

## Questionnaire aux membres de la SPSAS

### 1. rôle de l'artiste dans notre société

- 1.1 quel est (et devrait être) le rôle actuel de l'artiste dans notre société?
- 1.2 existe-t-il pour l'artiste suisse, un art typiquement suisse?
  - 1.21 qu'entend-on par là?
  - 1.22 que signifie-t-il pour l'artiste suisse? (par rapport au contexte international, comme moyen de communication entre nos quatre régions linguistiques, etc. . . .)?

### 2. artistes et SPSAS

- 2.1 qu'attend l'artiste, en tant qu'individu, de sa section?
- 2.2 et de la SPSAS, en tant qu'organisation centrale?
- 2.3 une collaboration pourrait-elle se faire:
  - 2.31 entre artistes?
  - 2.32 et comment l'envisageriez-vous?

### 3. collaboration artiste/architecte

- 3.1 lors d'un travail de collaboration entre artiste et architectes, que pensez-vous que ces derniers attendent du peintre (ou du sculpteur, . . .)?
- 3.2 et vous-même, artiste, quels vœux avez-vous à formuler à l'architecte, avant, pendant, voire après l'exécution d'un travail?

### 4. aide pratique

- 4.1 quelle sorte d'aide pratique estimez-vous urgente, prioritaire?:
  - 4.11 protection du droit d'auteur?
  - 4.12 droit de succession?
  - 4.13 achat de matériel?
  - 4.14 porter à votre connaissance les différentes institutions et fondations d'art existantes?
  - 4.15 autres propositions?
- 4.2 quels sont les buts qui doivent être atteints à longue échéance?
- 4.3 estimez-vous que l'élaboration d'un «statut d'artistes professionnels» serait souhaitable? (ce point sera ensuite développé par la section bernoise).

### 5. artistes et critiques d'art

- 5.1 l'artiste, qu'attend-il du critique d'art?:
  - 5.11 ce dernier doit-il seulement rester l'agent de liaison entre l'artiste et le public?
  - 5.12 ou doit-il encore stimuler, ou même suggérer la création artistique?
  - 5.13 ou «se confiner dans un travail objectif d'historien lorsque le recul du temps le lui permettra»?, comme le préconisait vassily.
- 5.2 le critique d'art a-t-il d'autres missions à remplir?

### 6. artistes et relations publiques (autorités, musées, . . .)

- 6.1 comment l'artiste pourrait-il augmenter son influence auprès des autorités, puis la faire valoir?
- 6.2 comment l'ensemble des artistes, considérés en tant que collectivité, peut-il tendre à une meilleure solidarité envers les tiers?
- 6.3 quelles doivent être aujourd'hui les fonctions:
  - 6.31 d'un musée?
  - 6.32 d'une école des beaux-arts? . . .
- 6.4 trouvez-vous que les dépenses culturelles réservées à nos artistes sont suffisantes de la part de:
  - 6.41 votre canton?
  - 6.42 votre commune ou ville résidentielles?
  - 6.43 que proposez-vous en cas d'insuffisance de cette aide pour pousser nos autorités, etc., . . . à réagir favorablement?
- 6.5 notre règlement sur les concours (officiels) artistiques:
  - 6.51 pensez-vous pouvoir faire mieux connaître et respecter par nos pouvoirs publics notre règlement sur les concours?
  - 6.52 l'estimez-vous encore valable?
  - 6.53 efficace?
  - 6.54 vos propositions éventuelles?